



Avenue Samuel Bassaget
Quai Eric Tabarly
34280 Carnon
Tél 0467505944 fax 0467683041
www.ycmc.fr club@ycmc.fr

Carnon,
Le 1 Novembre 2017.

POUVOIR ASSEMBLEE GENERALE DU YCMC

Je soussigné M....., demeurant à
....., membre de l'association Yacht club Manguio Carnon, à jour de
cotisation, donne pouvoir à M aux fins de me représenter lors de
l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le **vendredi 24 novembre 2017 à 19 h**, à la base
administrative rue Samuel Bassaget (en face restaurant le Kennedy à côté du canal) à Carnon-ouest.
Nous rappelons qu'un membre actif présent lors de l'assemblée ne peut être porteur de plus de deux
pouvoirs.

Sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral du Président.
- Rapport financier.
- Rapport sportif.
- Le Comité Directeur a prolongé le mandat de l'actuel Président Frédéric Pérez de manière
exceptionnelle afin de suivre la construction de la base nautique avec la Mairie de
Manguio-Carnon.

Conformément à l'article 8.4 des statuts de l'association ci-dessous :

8.4/ - Le Comité de direction élit chaque année, au scrutin secret son bureau
comprenant, au moins, le Président, le Secrétaire et le Trésorier de l'association. Il peut en outre élire
un Vice-Président. Les membres du bureau sont rééligibles. Le Président ne peut remplir deux
mandats consécutifs, toutefois de manière exceptionnelle et sur proposition du Comité Directeur,
l'assemblée générale pourra prolonger son mandat d'un an.

M..... pourra prendre part, en mon nom, à l'ensemble des délibérations,
voter ou s'abstenir, et participer à tous les débats prévus à l'ordre du jour.

Signature